

Le 17 juillet 2003

M. Marc Savard

Objet : Berges du Lac Kénogami - Protection - Appui

Monsieur,

Veillez trouver, sous ce pli, copie conforme de la résolution numéro VS-CE-2003-1020 adoptée par les membres du Comité exécutif de la Ville de Saguenay réunis en séance ordinaire tenue le 12 juin 2003.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

L'assistante-greffière,


AUDRY BOUDREAU

AB/db

p.j. Résolution



SERVICE DU GREFFE
ET DES ARCHIVES

VS-CE-2003-1020

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante et unième (61^e) séance du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations du conseil, le 12 juin 2003 - Un quorum présent.

QUE la Ville de Saguenay appuie la demande de M. Marc Savard, ingénieur, du 3633 rue d'Youville, Jonquière, Qc, G7X 3Y9, auprès du ministre de l'Environnement demandant la protection contre l'érosion des berges sensibles du Lac-Kénogami.

Adoptée à l'unanimité.

Je certifie sous mon serment d'office que l'extrait ci-haut est une vraie copie d'une résolution adoptée par le comité exécutif de la Ville de Saguenay à la séance du 12 juin 2003.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 1^{er} jour du mois de juillet 2003.

L'assistante-greffière,


AUDRY BOUDREAU

AB/cp



MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

351, rue Turgeon,
Hébertville, Lac-Saint-Jean, Qc
G8N 1S8 - Tél.: 344-1302 Fax: 344-4618

EXTRAIT DES MINUTES

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal d'Hébertville tenue le 16 juin 2003 à compter de 19 h 30 à l'Hôtel de ville d'Hébertville à laquelle il y avait quorum sous la présidence de Son Honneur Le Maire, Monsieur Léonard Côté.

Résolution #134-2003

Objet: Résolution d'appui M. Marc Savard.

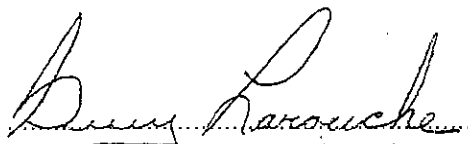
Considérant que Monsieur Marc Savard adresse une demande afin d'obtenir du Conseil municipal une résolution d'appui pour le mémoire qu'il déposera concernant le projet de régularisation des crues du bassin versant du Lac Kénogami;

Considérant que la Municipalité d'Hébertville a déjà donné son aval pour le projet de régularisation des crues du bassin versant du Lac Kénogami;

Considérant que Monsieur Savard demande dans son mémoire que le projet de régularisation des crues du bassin versant du Lac Kénogami inclut la protection des rives;

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur Maurice Savard appuyé par Monsieur Camille Fortin et résolu unanimement que le Conseil municipal d'Hébertville appui le mémoire déposé par Monsieur Marc Savard auprès de la Commission d'enquête du bureau d'audiences publiques sur l'environnement et ce, concernant le projet de régularisation des crues du bassin versant du Lac Kénogami.

Vraie copie donnée
à Hébertville
ce 26 juin 2003.


Guy Larouche, Sec. Trés./Dir.gén.